

## Note interne de visite d'inspection

<b>PACA</b>	<b>GS: 84</b>	<b>Subdivision de : Avignon 4</b>	<b>Date: 16 mai 2008</b>
<b>Inspecteur</b>	: Gilbert POULENARD		
<b>Exploitant</b>	: Carrière de St Eucher		<b>Code GIDIC</b> : 064. 01269
<b>Site inspecté</b>	: Beaumont de Pertuis, lieu-dit "St Eucher"		<b>A ou D</b> : A
<b>Activité</b>	: carrière de roches massives		<b>Priorité</b> : P 2
<b>Objet de la visite</b>	: visite approfondie		
<b>Présentation du site inspecté</b>			
<b>Description succincte des installations inspectées</b>			
<p><u>Itinéraire de la visite</u> :</p> <p>Depuis l'accès jusqu'à l'extrémité de la zone en cours d'exploitation, en traversant les zones remises en état, en longeant la clôture qui entoure le site et en empruntant la piste qui relie le site d'extraction à l'installation de traitement des matériaux .</p> <p><u>Zones inspectées</u> :</p> <p>exploitation, installation de traitement des matériaux, zones remises en état, clôtures, locaux à dispositions du personnel.</p>			
<b>Contexte environnemental et socio-économique</b>			
<p>La première exploitation de matériaux sur le site remonte à 1984.</p> <p>L'exploitant a pris plusieurs dispositions vis à vis de l'environnement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les pistes sont arrosées à l'aide d'une arroseuse, et des asperseurs sont montés sur les jetée de tapis .</li> <li>- le stockage d' hydrocarbures (FOD pour le groupe électrogène et huile) est sur un bac de rétention à l'intérieur d'une baraque de chantier, le ravitaillement des engins est assuré par un prestataire extérieur à l'aide d'un véhicule routier équipé des dispositifs de sécurité requis (arrêt automatique du pistolet, bac d'égouttures) sur une plate-forme bétonnée située devant la baraque de chantier ;</li> <li>- la remise en état des zones exploitées tient compte de l'environnement du site, et un bassin récupère les eaux de la colline.</li> </ul> <p>L'entreprise emploie 5 salariés sur le site, dont 3 à temps partiel en charge de l'extraction, un conducteur de pelle et un conducteur de dumper ; il n'y a pas à ce jour de secouriste sur le site, une formation est prévue en 2008.</p> <p>Un WC chimique et des vestiaires viennent d'être installés sur le site (fin avril 2008), un local servant de réfectoire est à la disposition du personnel dans le bureau de la bascule à l'entrée du site.</p> <p>Il existe une trousse à pharmacie à la bascule; les numéros de téléphone des services de secours et du médecin du travail sont affichés au même endroit.</p> <p>Les horaires de fonctionnement sont de 7h30 à 12h et de 13h à 17h.</p>			
<b>Evolutions prévisibles</b> ( <i>augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés - augmentation/réduction des effectifs, ...</i> )			
<p>L'autorisation en cours arrive à échéance en décembre 2009 ; l'exploitant souhaite poursuivre l'exploitation ; problème: le POS est incompatible, le maire serait d'accord pour le réviser.</p> <p>J'ai invité l'exploitant à prendre des dispositions très rapidement, en lui précisant que le dossier de renouvellement devrait être déposé en préfecture au plus tard en janvier 2009 pour obtenir, le cas échéant, une nouvelle autorisation avant l'expiration de l'autorisation actuelle.</p>			

## Résultats de la visite d'inspection

### Description sommaire du déroulement de la visite (sujets évoqués - documents consultés - lieux visités - ...)

- Sujets évoqués

Commentaires des fiches d'écart et de remarques établies à l'issue de la visite, informations sur l'opération nationale 2008 relative à la sécurité dans l'utilisation des véhicules sur piste (pente maximale des pistes 10%) .

- Documents consultés

DSS - DP - consignes - derniers rapports des organismes de contrôle (extincteurs, bruits, poussières) et de prévention - document de suivi de l'extraction.

- Autres remarques

Les garanties financières sont à jour et valides jusqu'au 4 décembre 2010.

Aucun accident grave relevé en 2007, deux employés ont été légèrement blessés (pas d'arrêt de travail).

Il n'y a pas de travailleur isolé sur le site.

La clôture devra être renforcée le long de la voie ferrée.

Les tirs de mine sont interdits du 01/03 au 31/05.

Le site n'est pas relié au réseau EDF(groupe électrogène).

### Conclusions de l'inspection (appréciation - suites données administratives (DRIRE, PREFET) et pénales ]

Exploitation tenue de manière à peu près satisfaisante, la gestion devant être améliorée (Mr Nonorgues a été embauché pour cela début 2008)

La connaissance des dispositions réglementaires applicables doit être approfondie.

Une lettre de remarques a été envoyée à l'exploitant, les écarts et observations formulés ont été pris en compte, assortis, pour certains d'un échéancier que j'ai validé.

Une lettre de conclusion de l'inspection en ce sens est proposée le 19 mai 2008.

### Personnes rencontrées [noms, fonctions, ... ]

directeur technique : Jean- Elie Nonorgues (06 64 49 93 03)

chef de carrière : Julien Figuiere (06.64.49.93.22)

gérant : Jean-Marie Figuiere (06.64.49.93.00)

### Suivi des écarts des précédentes visites d'inspection

N° fiche	Commentaires (soldée?- évolution ?)
	Les écarts et observations formulés en 2005 ont été partiellement pris en compte par l'exploitant, certains ont été levés depuis notre visite et les engagements pris doivent permettre de les lever en totalité d'ici fin août.